



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation des logements au changement climatique

Question au Gouvernement n° 1774

Texte de la question

ADAPTATION DES LOGEMENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Daniel Labaronne.

M. Daniel Labaronne . Monsieur le ministre de la ville et du logement, la France connaît des épisodes de chaleur d'une intensité inédite. Pour des millions de nos concitoyens, le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine, il se vit au quotidien, dans leur logement, lorsque celui-ci devient une véritable bouilloire thermique. Et comme souvent, les plus fragiles sont les premiers touchés : les personnes âgées, les familles modestes, les habitants des quartiers populaires ou des logements anciens. Face à cette nouvelle réalité, notre responsabilité est claire : protéger les Français. Ce qui suppose de continuer à réduire leurs factures énergétiques, mais aussi de leur permettre de vivre dans des logements capables de résister aux canicules qui se multiplient. Tel est le sens des politiques de rénovation énergétique engagées depuis 2017 et l'ambition du plan Endurance, que vous avez présenté le 17 juin, pour accélérer l'adaptation du parc de logements aux fortes chaleurs, faciliter les travaux et mieux prendre en compte le confort d'été.

Afin de réussir, nous devons disposer d'outils fiables pour identifier les logements les plus vulnérables et orienter efficacement les investissements. Le diagnostic de performance énergétique joue, à cet égard, un rôle essentiel. Aujourd'hui, il reste avant tout centré sur les performances hivernales. Si l'indicateur de confort d'été constitue une première avancée, il demeure insuffisamment précis pour refléter la réalité vécue par les occupants lors des fortes chaleurs. C'est pourquoi nous devons poursuivre les efforts engagés pour renforcer la qualité du DPE, sa fiabilité, et mieux intégrer les enjeux de confort d'été, ce qui renforcera la confiance des Français dans cet outil. Alors que la France doit désormais apprendre à vivre avec des épisodes climatiques toujours plus extrêmes, comment le gouvernement entend-il faire du logement un véritable rempart contre les canicules et l'un des piliers de notre stratégie d'adaptation au changement climatique ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement . Je vous remercie pour cette question, qui me permet de souligner à quel point nous avons avancé dans la réhabilitation des logements en matière de confort d'hiver. Désormais, nous devons relever le défi du confort d'été : sur ce sujet, nous devons aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Le dispositif MaPrimeRénov' offre la possibilité de financer des volets, des ventilations et même une climatisation réversible, à condition d'une rénovation d'ampleur. Parce que nous souhaitons renforcer encore notre action, pour améliorer le pouvoir d'achat des familles, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous prendrons, dans quelques jours, un décret pour ramener la TVA sur les climatisations réversibles à 5,5 %, ce qui les rendra beaucoup plus accessibles pour les ménages français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

J'ajoute que le projet de loi sur la relance du logement examiné au Sénat, que nous examinerons à l'Assemblée au tout début de l'automne je l'espère, comporte un volet important sur les enjeux de confort d'été. J'ai hâte que

nous en débattons tous ensemble ; peut-être même que nous l'améliorerons. Autre bonne nouvelle, nous travaillons avec la Banque des territoires et les bailleurs sociaux pour proposer un prêt à taux bonifié de plus 3 000 euros pour financer le confort d'été dans les logements sociaux partout en France. Cette mesure était attendue et nécessaire. Enfin, vous avez raison, le diagnostic de performance énergétique, souvent critiqué dans cet hémicycle, a le mérite d'identifier les performances des logements, notamment l'hiver. Nous devons prévoir une nouvelle indication, une nouvelle lettre, pour le confort d'été. Nous y travaillons actuellement, en vue de présenter, d'ici quelques mois, un DPE confort d'été informant nos concitoyens des performances du logement l'hiver comme l'été. Je veux, à ce titre, vous remercier, monsieur Labaronne, car vous êtes à l'origine d'un rapport sur les diagnostiqueurs, ces professionnels qui réalisent les diagnostics de performance énergétique. Vous prenez sur vous d'organiser des rencontres entre eux, ce dont ils ont bien besoin pour travailler ensemble. Merci ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Labaronne](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1774

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026